

Étude – retenues collinaires

Cette étude permet de cerner les déterminants qui concourent au coût des ouvrages relatifs aux retenues collinaires¹, en vue d'établir des indicateurs permettant d'évaluer le coût de ce type d'opération.

CONTEXTE DE L'ÉTUDE

Le 8^{ème} programme d'intervention prévoit que l'agence peut aider des retenues collinaires et que « les montants retenus sont éventuellement plafonnés en fonction des caractéristiques techniques des ouvrages et des coûts unitaires ».

Définition des retenues collinaires

L'agence de l'eau Rhône-Méditerranée Corse considère :

- › les retenues collinaires comme les ouvrages ayant une capacité (volume en eau en limite de déversoir) allant jusqu'à 1 million de m³,
- › les grands barrages comme les ouvrages ayant une capacité supérieure ou égale à 1 million de m³.

Postes de dépenses intégrant le montant des travaux

- › Étude de projet détaillé
- › Honoraires
- › Frais de DUP et/ou d'autorisation
- › Ouvrage de captage permettant le remplissage de la retenue
- › Retenue et/ou digue
- › Vidange et/ou évacuateur de crue
- › Frais annexes

Les dépenses prises en compte ne comprennent pas les ouvrages de distribution et de stockage intermédiaire.

INDICATEUR PHYSIQUE ÉCONOMIQUE

L'indicateur du coût global d'une retenue est le **volume en eau en limite de déversoir** que l'on dénomme capacité de l'ouvrage (en m³).

Le coût de référence se calcule donc en fonction de la capacité de l'ouvrage (en m³) selon une formule de coût et est exprimé en € HT.

¹ Réserve artificielle d'eau, en fond de terrains vallonnés, fermée par une ou plusieurs digues (ou barrage), et alimentée soit en période de pluies par ruissellement des eaux soit par un cours d'eau permanent ou non permanent. Suivant la perméabilité des terrains et le risque de fuite d'eau, le fond peut-être rendu étanche par un voile artificiel ou une couche d'argile.

> COÛTS DE RÉFÉRENCE :

L'actualisation des coûts a été réalisée selon l'indice Travaux Publics TP03 (Terrassements généraux) de novembre 2004 (indice=538,1).

Les coûts sont distincts suivant la technicité employée pour sa conception. Un ouvrage peut être **classique** (rustique) ou **technique**. Un ouvrage est dit technique, lorsqu'en plus des postes classiques composant une retenue collinaire, des postes plus techniques peuvent être définis (prise d'eau pour les usages, retenues bâchées, pose de géo membrane, techniques particulière, etc.).

Selon le type d'ouvrage	Ouvrage classique	Ouvrage technique
COÛT DE RÉFÉRENCE (47 OPÉRATIONS)	$1,75 \times \text{Capacité (m}^3\text{)} + 47\,000 \text{ €}$	$1,3 \times [1,75 \times \text{Capacité (m}^3\text{)} + 47\,000 \text{ €}]$ <i>On considère qu'un ouvrage technique a un coût supérieur de 30% à un ouvrage dit rustique.</i>

Ces 47 ouvrages représentent un volume total de stockage de 990 325 m³ (allant de 1 800 à 80 000 m³), pour un montant total (non actualisé) de 2 534 k€ HT ; la fourchette des coûts se situant entre 14 000 et 134 000 € HT par ouvrage.

> ORIGINE DES DONNÉES : ÉTUDE ÉCONOMIQUE

Année de l'étude : 2005

Auteur : services de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse

Sources : très peu de dossiers d'aide de retenues collinaires ont été instruits par l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse lors des 7^{ème} et 8^{ème} programmes d'intervention. Pour bâtir un échantillon permettant de traiter statistiquement les données, il a donc été nécessaire de travailler avec d'autres agences de l'eau ainsi qu'avec d'autres partenaires financeurs.

Au final, **47 opérations** réparties sur la période 1998-2005 ont été analysées dont :

- 11 subventionnées par l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse ;
- 36 aidées par d'autres financeurs : Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt, conseils généraux, chambres d'agriculture et Syndicat Mixte d'Hydraulique Agricole du Rhône, agences de l'eau.